

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne ; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

Les cent mille marks d'un ligueur anti-boche

Sous la présidence de M. L. J. Pelletier, ancien avoué de Remiremont (Vosges) la ligue anti-austro-allemande a fait placer un peu partout et notamment dans les gares et voitures du B. G. des affiches recommandant de se méfier partout et toujours des austro-allemands et de ce qui les touche.

On ne comprenait pas très bien cette recommandation puisque nous étions en guerre avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie et que les sujets des deux puissances ne devaient pas courir les rues.

Maix ceux qui savaient, ceux qui étaient au courant, ceux qui connaissaient les membres adhérents de la ligue ne pouvaient s'empêcher de se dire : « Comment tous ces particuliers qui ont les poches pleines de titres allemands, qui ont représenté des intérêts austro-allemands, des compagnies de navigation, d'assurances boches, qui ont commercé tant et plus avec les allemands, dont les magasins sont encore encombrés de marchandises allemandes peuvent-ils faire partie d'une ligue qui recommande de se méfier partout et toujours des austro-allemands et de ce qui les touche ? Sans doute pour donner le change aux « poires » puisque l'auteur ou l'un des inspirateurs de l'affiche — qui n'était pas encore crucifié — possédait dans son coffre-fort la bagatelle de cent mille marks de titres allemands sur lesquels il a cherché en vain depuis à se faire prêter vingt cinq mille francs par la Banque d'Algérie.

D'où provenaient ces titres ? Nous l'ignorons en tout cas il n'étaient pas tombés du ciel dans le coffre-fort du membre influent de la ligue, de la Conférence Consultative et d'autres corps élus et ils prouvent que leur possesseur avant que d'être ligueur avait des sympathies profondes et marquées pour les austro-boches et ce qui les touche puisqu'il leur avait acheté des valeurs qu'il estimait supérieures à celles de son pays.

Un ami nous écrivait pendant les premiers mois de la guerre que nous serions bien naïf si nous pensions que les hostilités finies les relations ne reprendraient plus entre les deux pays et tout ce que l'on écrivait n'était que du bourrage de crânes.

Nous nous en apercevons bien aujourd'hui puisque la guerre finit à peine et déjà les relations commerciales sont reprises comme s'il n'y avait pas eu la terrible et sanglante tragédie où le sang de centaines de milliers de nôtres a coulé à flots, nos quinze cent mille morts, plusieurs départements dévastés et l'épouvantable misère qui attend ceux qui n'ont pas le bonheur d'être fonctionnaires ou cheminots.

La preuve que les relations reprennent avec nos ennemis nous la trouvons tous les jours dans les grands journaux de France qui insèrent sans pudeur toutes les annonces relatives au ravitaillement des boches.

Des journaux appellent même de tous leurs vœux les produits manufacturés allemands pour enrayer la hausse exagérée des nôtres et mettre un terme aux misérables agissements de la tourbe des spéculateurs. Ont-ils tort ?

Alors ?

Alors, « fais ce que je te dis mais ne fais pas ce que je fais. »

« Méfions-nous toujours et partout des austro-allemands et de ce qui les touche et surtout ne vous bourrez pas les poches de titres allemands, comme j'ai l'ai fait inconsciemment, car donner un sou aux allemands c'était donner une balle contre nos soldats. » Et nous voulons espérer que le propriétaire de ces papiers ennemis aura la sagesse de comprendre qu'il doit renoncer désormais à jouer un rôle actif dans la politique tunisienne et se démettre de toutes les fonctions électives qu'il détient.

Méfions-nous toujours et partout des austro-allemands et de ceux qui les ont aidés à nous tirer dessus.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

Phosphates de Gafsa

Cette Société, accusée de faits graves, garde un silence troublant dit le « Ruy Blas » de Paris.

Il y a déjà plusieurs semaines, la Petite Tunisie a publié sous le titre de « Le commerce avec l'ennemi » un article où la Compagnie des Phosphates de Gafsa est nettement mise en cause.

Notre confrère tunisien, rappelant les questions posées à cette Compagnie au sujet de la nationalité de M. M. W. Müller et Cie, ses représentants à la Haye, pour la Hollande, invoque, à ce propos, une suggestive déclaration de M. Jonnart, tout récemment encore gouverneur général de l'Algérie :

« Voici ce que M. Jonnart nous apprend sur la firme Müller qui convoitait le gisement de l'Ouzava et avait confié ses intérêts à M. Colin alors député d'Alger :

« La nouvelle tentative de M. Müller, citoyen allemand ne saurait réussir. Il est vraiment regrettable que M. Colin se fasse de nouveau le porte-parole d'un groupe qui a usé tous les moyens de procédure et des procédés les plus fantastiques.

« En somme, le groupe allemand que défend M. Colin député français, entend prendre la suite en ce qui concerne la mine.

« Les paroles de M. le gouverneur général ne peuvent être mises en doute, elles ont figuré dans des procès-verbaux ; il ressort en conséquence que la Compagnie de Gafsa a continué depuis la guerre et depuis la loi du 4 avril 1915 des relations com-

merciales avec une firme publiquement traitée d'allemande par le plus haut fonctionnaire de l'Algérie.

On peut être surpris — on le serait à moins — du peu d'empressement apporté à démentir par la Compagnie des Phosphates de Gafsa intéressée et nettement désignée, alors qu'il s'agit d'une suspicion aussi désobligeante, et même beaucoup plus que désobligeante et de celles dont toute Société française devrait avoir à cœur, au contraire, de se disculper sans aucun retard du moment qu'elle en a la possibilité.

Comme notre confrère parisien nous sommes étonnés du silence de la Cie de Gafsa ; qu'elle n'ait pas donné un démenti, non pas à notre journal qui est trop petit et elle est si puissante mais aux affirmations de M. le gouverneur général de l'Algérie.

Nous posons donc à nouveau la question : Pendant la guerre a-t-elle oui ou non continué à être représentée en Hollande par la firme Wm Müller, de la Haye dont la maison mère a son siège si nous ne nous trompons à Mannheim en Allemagne.

Et puisque nous tenons « Gafsa » par les deux oreilles ne la lâchons pas et demandons lui où sont passées les 847309 tonnes expédiées en 1915, les 684814 en 1916, les 474428 en 1917, les 720193 en 1918 et enfin les 650000 environ du 1^{er} janvier au 31 août de cette année.

NOS ÉCHOS

Dans la presse bônoise

Notre vieil ami Ferdinand Marchis, ancien président du Conseil général de Constantine, ancien maire et délégué financier de Bone, cédant aux pressantes sollicitations dont il a été l'objet, a accepté la direction politique du Journal la « Tribune bônoise ».

Nous voyons avec plaisir notre ami sortir de la retraite qu'il s'était imposée dans un moment de trop grande sensibilité bien vite dissipée, devant les témoignages de sympathie de ses nombreux amis.

Colrat et la Banque d'Algérie

Le chiffre des émissions de la Banque d'Algérie s'élève, pour un capital de vingt cinq millions, ne l'oublions pas, à la somme rondelette de un milliard cent millions — officiellement connus — soit quarante quatre fois le capital social, — aussi conçoit-on qu'elle cherche des débouchés pour son papier.

Tout d'abord, c'est le Maroc où cependant existe une banque d'Etat qu'elle voudrait englober dans sa sphère d'action.

Mais le Maroc serait encore insuffisant pour une aussi énorme quantité de papier-monnaie en circulation. Un journal colonial de Paris, « l'Action Algérienne » annonce que Colrat, notre ancien confrère de la « Semaine » de Tunis, de passage à Paris lui aurait dit qu'il était chargé par la Banque d'Algérie d'une mission en Syrie, voici en quels termes il l'annonce :

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de notre confrère Raymond Colrat. Nous nous promenions déjà dans les Bois Sacrés, lorsque il y a quelques jours, Raymond Colrat nous a annoncé son départ pour la Syrie.

Et en effet, Colrat est bien parti, chargé d'une magnifique mission que lui a confiée la Banque de l'Algérie.

S'engageant à quitter Paris et la France pour un an, Raymond Colrat va gagner en Syrie 50.000 francs, plus 10.000 francs de frais de voyage.

Son contrat est signé Moreau, mais la Résidence du Maroc fait bien les choses !

Qui veut un voyage en Syrie ou en Illyrie ? La Princesse Marocaine ne sait rien refuser à ses amants de cœur !

C'est un peu rosse. Est-ce la Banque d'Algérie ou la résidence générale du Maroc qui fait les frais de cette mission, ou toutes les

deux à la fois ? Pour nous, Colrat n'est pas à vendre, il pense au pain des vieux jours. Une mission de soixante mille balles pour un an ne se trouve pas tous les jours. S'il y a des journalistes qui mangent en ce moment de la vache enragée il faut bien qu'il y ait quelques-uns qui se nourrissent comme les fonctionnaires ou les cheminots de France, de Navarre, d'Algérie et même de Tunisie. Bravo Colrat.

Aux rentrées

Notre excellent confrère André Duran-Anglivié, rédacteur en chef de la Dépêche Tunisienne, M. Berthon, directeur du service des mines, M. le capitaine de Tournemire, adjoint au directeur de l'armée tunisienne, etc., etc.

Les Longo enfin sur la sellette

Ayant son départ pour France, M. le Résident Général aurait ordonné une enquête sur les scandaleux agissements des Longo père et fils, caïds de Gafsa et de Tozeur, dénoncés par notre confrère le « Journal de Tunis » et par nous voici plusieurs années.

Elle aurait été confiée à M. Vionnois, substitut de M. le Procureur de la République près le tribunal de Tunis qui s'est mis en route un de jours derniers.

attendons avec confiance le résultat qui arrêtera la série des méfaits de cette famille qui règne en souveraine maîtresse sur les caïdats de Gafsa, Tozeur et le Khalifalik de Mellouli-Redeyef.

C'est à dire un territoire grand comme un département moyen de France.

Un véritable scandale

Sous ce titre le Journal de Tunis publiait l'entrefilet suivant :

« Nous ne comprenons pas qu'un jugement rendu par le tribunal criminel de l'Ouzava, à la date du 5 juin 1910, ne soit pas encore exécuté.

« Nous ne nous expliquons pas que des individus condamnés aux travaux forcés ne soient pas encore incarcérés.

« On nous affirme que ces condamnés ne payent pas leur dette à la société grâce à des protections occultes.

« Nous espérons que Monsieur le Résident Général donnera des ordres pour faire cesser ce scandale qui a soulevé l'indignation dans le monde indigène. »

Ajoutons cette précision dit le « Courrier de Tunisie » à l'information de notre confrère : le cas qu'il signale vise particulièrement un indigène de Souk-el-Arba condamné à trois ans de Karaka ; ne s'agirait-il pas plutôt d'un riche indigène du Cap Bon, condamné pour meurtre, il y a plusieurs années et soustrait jusqu'à ce jour au châtimement grâce aux manœuvres d'un secrétaire interprète des services judiciaires indigènes bien connu pour ce genre d'opérations fructueuses pour sa bourse.

Les vautours opèrent partout

Il n'y a pas qu'à Tunis que les « vautours » exploitent leurs malheureux locataires. « L'Echo du Maroc » rendait compte ces jours derniers d'une réunion de locataires tenue à Casablanca.

L'on y a parlé de quelques tunisiens dans des termes vraiment trop flatteurs pour que nous ne reproduisions pas qui a été dit les concernant et dont les bizerfins reconnaîtront aisément l'un des leurs :

L'un des orateurs a dit qu'il y avait également comme principale cause de prix de revient une bande d'aventuriers venus de Tunisie pour la plupart il y a quelque 8 ans sans sou ni maille (même sans être compagnons) et

qui à la suite d'adjudications heureuses pour eux possèdent aujourd'hui : maîtresses, automobiles, villas, maisons de rapport. Ce sont eux qui sont cause de la hausse en poussant à l'exagération, ce qui empêche de petits propriétaires de construire.

Nécrologie

La population de St Germain a été vivement affligée par la mort presque subite, à l'âge de 82 ans, d'un de ses vieux habitants, M. Famechon retraité des chemins de fer du P. L. M.

En cette douloureuse circonstance nous prions sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

Carthage renaît de ses cendres !

Au moment où Carthage renaît de ses cendres, au moment où le gouvernement vient de la doter d'une municipalité il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'il y a près de trente ans un architecte de génie avait rêvé de la reconstituer. Loïn de trouver les appuis qu'il aurait été en droit de compter dans les hautes sphères gouvernementales il ne trouva qu'indifférence et mauvais vouloir.

On lui suscita toutes sortes d'entraves pour l'empêcher de réussir. Pour mettre sur pied un projet aussi grandiose, il fallait naturellement des capitaux, il les demanda à l'épargne publique, c'est là qu'on l'attendait et le gouvernement fit tout ce qu'il put pour qu'il ne les eût pas.

Les ayant trouvés on le fit passer pour escroc et l'on suscita des plaintes contre lui.

Malgré le travail colossal fourni, malgré les espoirs que présentaient l'affaire, ce fut le coup de grâce et Carthage retomba dans le néant, l'oubli.

Il avait cependant la volonté de réussir et voici la lettre qu'il nous adressait de Paris où il se débattait contre des plaignants stylés et peut être payés comme on en trouve pour les mauvais coups à faire.

A Monsieur le Rédacteur en chef du Journal « LA PETITE TUNISIE » à TUNIS

J'ai lu avec plaisir votre appréciation sur l'affaire de Carthage ; je vous en remercie profondément, d'autant plus que vous ne dites que la vérité.

Il est bon, parfois, de constater que, même à Tunis, il se trouve des hommes ayant à cœur l'amour de la France car la reconstruction de Carthage est, à la fois, une œuvre française et humanitaire.

Les quelques lignes de « La Petite Tunisie » me font oublier les articles de certains journaux...

Elles pourront peut-être se repentir de leur trop grande crédulité, ces feuilles toujours avides de basse besogne qui semblent vouloir exterminer la France au profit de l'étranger.

Mais, ne remuons plus ces ordures ; on a cru faire échouer mon projet en me calomniant ; erreur ! J'ai lutté et j'ai vaincu comme il arrive presque toujours quand on est poussé par un sentiment de patriotisme. Tout le mal que cette presse salariée a voulu me faire n'a fait que me grandir aux yeux des personnes intelligentes aussi, en guise de reproche, ne lui dirai-je qu'un mot : merci.

L'émission devait avoir lieu, en effet fin février ou dans les premiers jours de mars elle n'a pas eu lieu, et pour cause. Les informations de la Justice qui a tenu à être renseignée d'une façon précise sur ses agissements qui, du reste, ont toujours été très corrects, m'ont enlevé à mon travail pendant plus d'un mois ; mon projet n'étant pas complet, j'ai dû retarder la terminaison de cette affaire qui doit doter la Tunisie d'une ville française et procurer, pendant plusieurs années, du travail à nos malheureux nationaux (pas à ceux, au nombre de 800, qui sont venus à Tunis et qui, ne m'ayant pas trouvé, là-bas, n'ont eu qu'à aller, à la queue leu-leu (tout comme une bande joyeuse d'é-

tudiants). chez le Commissaire Central. J'aime à croire, pourtant, que pour eux on n'a pas dû demander un Transport à l'Etat pour rapatrier ces 800 « gogos. » — Voilà, en effet, comment, de nos jours, on écrit l'histoire.

Si l'émission n'a pas eu lieu, pour les motifs ci dessus, son succès n'en est pas moins assuré vu que, présentement, la majeure partie des quatre millions d'actions est déjà souscrite. Nous aurons donc, n'en déplaise à certains, une ville française à Carthage ce qui fera connaître le bien être dans ce pays merveilleux, car les touristes qui viendront y passer l'hiver ne laisseront pas de y laisser leur argent. L'été, les français de Tunis pourront, à peu de frais, venir passer, à Carthage, quelques mois agréables car les attractions n'y manquent pas.

Je vous remercie, Monsieur le Rédacteur en chef, d'avoir pris ma défense en mettant à jour la vérité et je vous prie d'agréer l'assurance de la considération distinguée d'un homme qui, malgré tout, est toujours resté dans la voie de l'honnêteté et du patriotisme.

Paris, 15 Mars 1891.

A. PERIÉ, ARCH.

Directeur du syndicat de fondation de la Société Immobilière de Tunisie pour la reconstruction de Carthage

Que fera-t-on à Carthage ?

Certainement pas ce que projetait M. Perié si on ne lui avait cassé les renis, en tout cas, on a perdu trente ans et trente ans comptent, même dans l'existence d'un pays.

CHRONIQUE de BIZERTE

Dans notre précédent numéro nous avons répondu au général Dubois sans savoir exactement qu'elle était la personnalité qui venait de faire son apparition en Tunisie et signalait les brillants articles de « l'Echo de Bizerte » personne ne le connaissant à Tunis.

Avions-nous réellement à faire à un général de ce nom ? On conçoit notre légitime curiosité et notre hâte à demander à notre correspondant bizertin quelques renseignements sur cet officier général.

Voici ce qu'il nous écrit : « Je suis fort surpris qu'à Tunis personne ne connaisse le général Dubois. Il était colonel, gouverneur-adjoint de Bizerte à la déclaration de guerre. Il avait succédé au général Fournier nommé gouverneur de Maubeuge.

A son départ de Bizerte il a fait partie de l'état-major du général Gallieni et a collaboré à la bataille de la Marne. Il est aujourd'hui à la retraite et très apprécié ici.

Nous comptons bien que les électeurs l'enverront à la Conférence Consultative; ce sera une bonne affaire pour Bizerte. Avec M. l'Amiral Darrieus, préfet maritime, notre résident général M. Etienne Flandin et le général Dubois — ce trois hautes personnalités soutenues par un courant d'opinion — il est certain que ceux qui par ordre sont, dès leur entrée en fonctions en Tunisie, des adversaires de Bizerte auraient du fil à retordre. »

Nous avons souligné les dernières lignes de notre correspondant car nous ne comprenons pas très bien ce qu'elles signifient.

Quels sont les fonctionnaires qui, de leur entrée en fonctions sont, par ordre, les adversaires de Bizerte ?

Notre correspondant fait allusion, sans doute, aux chefs de nos travaux publics ?

Erreur, erreur, trois fois erreur.

Personne n'est l'adversaire de Bizerte, tout le monde au contraire désire que son port soit le premier, le plus grand, le plus beau de toute l'Afrique du Nord mais le gouvernement — et c'est son droit — n'entend pas faire un pont d'or à la Cie du Port de Bizerte qui a déjà gagné assez de millions comme cela.

Il faut que les bizertins s'arment encore un peu de patience et les beaux jours luiront pour eux, mais sans la Cie du Port qui est seule responsable de la situation puisqu'elle n'a jamais rien fait pour l'améliorer ni pour avoir derrière elle toute la population bizertine.

Et ce n'est pas d'hier qu'elle est entrée dans cette voie néfaste dont souffre Bizerte n'est-il pas vrai ?

Nous nous voyons dans l'obligation de remettre au prochain numéro quelques explications, relatives à l'exportation par Bizerte du minerai de Nefzas et du maintien de la Cie du Port. Il nous semble, en ce qui concerne le Mokta, que le général Dubois se contenterait des 450000 tonnes prévues au contrat — caduc selon nous, cette société, à son habitude, n'ayant rempli aucun de ses engagements pas plus qu'elle n'a rempli ceux du Bou Kadra mais pour ceux-ci nous n'avons pas voix au chapitre le gisement se trouvant en Algérie.

Puisque sur les conseils de M. le Ministre Résident Général on avait par une cote mal taillée (Oh ! combien) clos l'incident de la démission du Dr. Arragon les électeurs consultés conscients de leur dignité, ont trouvé un peu déplacée la note parue dans l'Echo de Bizerte du 7 C ainsi conçue :

« Toutes les communications concernant la Chambre de Commerce doi-

vent être adressées à Mr. Carraresi, Président intérimaire.

Nous nous sommes demandé à quoi pouvait bien rimer cette « ouverture d'hostilités, contre le Dr. Arragon ? Pour l'édification du lecteur, il est bon de connaître que sur 9 membres qui composent la Chambre de Commerce sept sont absents ! Alors ! il n'y a de présent à Bizerte que le Dr. Arragon, et Mr. Carraresi. La note tendancieuse publiée par l'Echo tendait rien moins qu'à mettre le Dr. Arragon en suspicion vis à vis de ses électeurs ou même de l'administration.

Lors de son passage à Bizerte, où il est venu s'embarquer notre Ministre a été l'objet d'une réception très sympathique de la part de toute la population sans aucune exception. On a fort goûté la chaleureuse improvisation du distingué Caid Si Snadl, qui excellait dans la façon de recevoir les hôtes de marque mais nous français, venus en très grand nombre, offrir nos souhaits de bienvenue au chef du protectorat, nous aurions bien voulu entendre une autre voix s'élever avec l'autorité que donne le titre de président de la Municipalité ou de la Chambre de Commerce et prononcer les souhaits au nom de la colonie française.

Personne n'a soufflé mot ; et tous les français présents ont souffert de ce silence qui rappelait celui que gardait en toutes occasions et dans toutes les réceptions officielles un vice-président de la municipalité de triste mémoire que les efforts de toute la population ont fini par faire débarquer.

Après le chef d'électricien c'est le chef de la Comptabilité qui quitte la maison. Voilà déjà que les pannes recommencent comme aux beaux jours de 1918. Les marchands de bougies auront encore beau jeu. Pas de jour que la panne ne nous menace, heureusement que le pétrole ne fait plus défaut.

Mais au fait, si on essayait de quelques bons procédés vis à vis de cette usine !

On chuchote sérieusement en ville de refaire une pétition pour protester contre ce que les abonnés appellent des brimades.

Nous nous permettons de donner un simple avis. Tout bonnement de supprimer dans les magasins l'électricité et remplacer l'éclairage par le pétrole, jusqu'à ce qu'un changement radical intervienne dans la façon de servir les abonnés.

Où vont nos phosphates TUNISIENS ?

L'Angleterre nous refuse son charbon et nous lui livrons nos phosphates ; la Tunisie manque de main d'œuvre, elle en demande à l'Italie qui ne répond même pas à nos dirigeants malgré les milliers et milliers de tonnes de phosphates qu'elle vient chercher pour alimenter ses usines de supersphosphates. Il faudrait pour-

tant que nous ne soyons pas éternellement des « peuples ».

Donnant, donnant, l'Angleterre son charbon, tonne par tonne et l'Italie de la main d'œuvre, si non fermions la porte à l'exportation et gardons nos phosphates pour nous.

Voici le dernier relevé :

Les voiliers *Velia* pour Livourne avec des phosphates.

Brianda pour Livourne avec des phosphates.

Lepina L. pour la Spezzia avec des phosphates.

Fortunata Italiana pour Savone avec des phosphates.

Le brick-golette italien *Pa. Innocenti Spina*, allant à Livourne avec des phosphates.

La golette italienne *S. Francesco F.*, allant à Porto-Empeo avec des phosphates.

Le vapeur italien *Carlo Zeno*, allant à Ancone avec des phosphates.

La golette italienne *Michèle Strazzera*, allant à Livourne avec des phosphates.

Le brick-golette italien *Cesare 2*, allant à La Spezia avec des phosphates.

La golette italienne *Rosina B.*, allant à Porto-Empeo avec des phosphates.

Le vapeur norvégien *Tune*, allant à Newport Moon avec des phosphates.

Le brick-golette italien *Teresina Madre*, allant à Saint Louis du Rhône avec des phosphates.

La saccolève italienne *Angelina*, allant à Porto-Empeo avec des phosphates.

La golette italienne *Maria del Nunno*, allant à Porto-Empeo avec des phosphates.

Le cargo *S. Francesco Di Paola*, Italien, allant à Livourne avec des phosphates.

Le vapeur français *Saint Michel*, allant à Rouen avec des phosphates.

La saccolève italienne *Salvatore E.*, allant à Livourne avec des phosphates.

Le vapeur anglais *Hillouse*, allant au Boucan avec des phosphates.

La golette italienne *Vincenzo Padre*, allant à Naples avec des phosphates.

Le brick-golette italien *Prima Stella*, allant à Spezzia avec des phosphates.

A U B. G.

La C^e a l'honneur d'informer le Public qu'en vertu d'un Décret en date du 30 Août 1919, les tarifs et taxes de transport sont à titre temporaire depuis le 16 Septembre 1919 majorés dans les conditions ci après :

1^o - de vingt cinq pour cent (25 %) pour tous les transports effectués en grande vitesse, tels que voyageurs, bagages, chiens, finances, animaux, marchandises, etc. à l'exception des colis postaux et des denrées ou produits énumérés au tarif spécial G V n° 14 ;

2^o - de vingt pour cent (20 %) pour tous les transports effectués en petite vitesse tels que marchandises, voitures, animaux, etc. à l'exception des matières figurant à la 5^e et à la 6^e série du tarif général ;


3^o - de quinze pour cent (15 %) pour le transport effectué en grande vitesse des denrées et produits énumérés au tarif spécial G V n° 14 ; pour le transport effectué en petite vitesse des marchandises figurant à la 5^e et à la 6^e série du tarif général et pour les transports en service ou pour travaux complémentaires ;

De plus, les frais accessoires de grande et de petite vitesse fixes par l'arrêté du 22 Juin 1918, seront, conformément au décret précité majorés de cinquante pour cent (50 %).

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, avenue de France, et rue Al-Djazira
LÉON BLOCH FILS
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères ;
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour
Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de Banques. Escompte. Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.
Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus
Vacuum Mobiloil
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Téleg Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1871 au capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE — SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts.
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Dé livrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tapis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Li ori
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900. Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique et Ciment
Paul POTIN
DÉPOT : rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, rue Es - Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
E. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

TRACTEURS
MAC CORMICK
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
MAISON R. WALLUT & C^{IE}
(R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) — Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises. Délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
DÉPÔTS A VUE : 2 o/o
DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE (de 2 à 4 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es - Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique